

Service de Victimologie
Prof. Serge GARCET

Service de Criminologie
Prof. Vincent SERON

Matinée d'étude du 29 avril

La réforme des soins appliquée à la défense sociale : De nouveaux enjeux pour les professionnels.

Depuis son instauration le 9 avril 1930, la Loi relative aux « anormaux et délinquants d'habitudes » devenue depuis la Loi dite « de défense sociale » porte en elle les contradictions de la difficile cohabitation entre les mondes judiciaires et psychiatriques. Toujours à la recherche du point d'équilibre entre la prise en compte de l'interné, la nécessité de soins appropriés et la protection de la société, la défense sociale continue d'évoluer.

L'application de la réforme des soins de santé aux personnes internées s'inscrit dans la tendance actuelle d'une plus grande attention portée au devenir des internés. Au-delà de la mise en place de soins adéquats, la réforme souhaite améliorer la prise en charge des internés en les sortant dans la mesure du possible du cadre pénitentiaire et cherche à optimiser leur intégration sociale.

Il s'agit de nouveaux défis aux enjeux criminologiques et éthiques évidents auxquels les professionnels de la défense sociale et des services extérieurs d'aide sociale aux justiciables, de santé mentale, de réadaptation, de formations, ... doivent être sensibilisés.

La matinée d'étude du 29 avril autour du thème : « **La réforme des soins appliquée à la défense sociale : De nouveaux enjeux pour les professionnels** » répond à ces attentes et propose une information de première main tant sur la réforme et sa mise en œuvre que sur les enjeux psychiatrique et criminologique qui y sont associés.

INFORMATIONS PRATIQUES :

DATE : 29 AVRIL

LIEU : Auditoire TOCQUEVILLE Bd du Rectorat, 3 Bât. B31

Infos et inscriptions : thomas.perick@ulg.ac.be

Participation aux frais : 15 € - Gratuit pour les étudiants universitaires

Cpte ING: 340-1558027-51

Communication : NOM + matinée 29 avril 2014

L'inscription est validée dès réception du paiement et de l'email de confirmation avant le 25 avril 2014.

**Bd du Rectorat, 3 Bât. B33
4000 Liège 1
Belgique**

**Service de Victimologie
Prof. Serge GARCET**

**Service de Criminologie
Prof. Vincent SERON**

Matinée d'étude du 29 avril

La réforme des soins appliquée à la défense sociale : De nouveaux enjeux pour les professionnels.

- 8h30-8h45 : **« De l'interné aux intervenants : enjeux et perspectives criminologiques du plan pour patients psychiatriques médico-légaux ».**
Prof. S. GARCET, Département de Criminologie ULG.
- 8h45-9h30 **« 2014, l'odyssée de l'internement : entre options sécuritaires, insuffisances chroniques et écueils thérapeutiques ».**
Prof. V. SERON, Département de Criminologie ULG.
- 9h30-10h45 **« Vers la mise en place de meilleurs soins par la réalisation de circuits et de réseaux de soins : intégration des usagers internés à la réforme des soins en santé mentale ».**
M. B. JACOB, chef de projet et coordinateur fédéral de la réforme des soins en santé mentale.
M. D. MACQUET, adjoint au coordinateur fédéral de la réforme des soins en santé mentale.
- 10h45-11h15 Pause.
- 11h15-12h **« Circuit de soins internés : les espoirs et les risques de la fluidification ».**
Dr M. MARTIN, Prof. Honoraire UMon, Dir. Médical AIGS, Président de l'UPPL.
- 12h-12h30 **« La défense sociale : réinventée ou moins paradoxale ? ».**
Prof. S. GARCET, Département de Criminologie ULG.